



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE TSIROANOMANDIDY
CREDIT D'INVESTISSEMENT DESTINE A L'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU DISTRICT DE
TSIROANOMANDIDY
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 03-2025/MI/PREF/CIAD.119/PRMP

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " « **Acquisition des matériels et mobiliers de bureau pour le Crédit d' Investissement destiné à l' Appui au Développement (CIAD) 2025 du District de Tsiroanomandidy.** » ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Au bureau de Madame la Personne Responsable des Marchés Publics de la Préfecture de Tsiroanomandidy**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **Porte PRMP**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Au bureau de Madame la Personne Responsable des Marchés Publics de la Préfecture de Tsiroanomandidy et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Au bureau de Madame la Personne Responsable des Marchés Publics de la Préfecture de Tsiroanomandidy** au plus tard le **30/09/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 17/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics